

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 9

Rubrik: Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE FÉDÉRALE

D'un canton à l'autre.

Il n'y a guère de région en Suisse, qu'elle appartienne par tradition au tourisme ou non, où l'été 1959 ne fut pas exceptionnellement animé et où les semaines musicales, expositions, fêtes populaires ne se succédèrent pas à un rythme accéléré. Souvent dans des endroits autrefois calmes les voitures étrangères faisaient queue et leurs passagers demandaient en vain un modeste quartier. C'est en grande partie l'afflux des cars qui contribue au changement de la scène ; si tel car italien, belge, allemand, autrichien, hollandais, anglais, français, voire espagnol se vide, les deux, trois auberges de campagne sont vite prises d'assaut. Mais cet été, des manifestations extraordinaires, du triomphe de la couleur au musée de Schaffhouse aux grands concerts de Lucerne, a aussi laissé des souvenirs tragiques ; des familles entières anéanties à la suite d'un terrible accident de la route ou d'une chute dans les Alpes, jusqu'à l'horrible explosion à la veille de la fête nationale dans les usines d'Oberried, près Brienz, où depuis un siècle une entreprise de famille fabrique les feux d'artifice admirés par la foule le soir du 1^{er} août et où pour la seconde fois au cours de moins de vingt ans une douzaine de braves ouvriers ont perdu la vie.

Le nombre des personnes qui se sont noyées dans un lac ou une rivière suisse est aussi élevé ; parmi les victimes, beaucoup d'ouvriers italiens qui ne savent pas nager et voudraient pourtant participer aux joies de la population indigène. C'est là le revers de la médaille d'un été riche en jours de soleil et chaleur, riche aussi en tempêtes et orages violents.

Une affaire qui sent le pétrole.

Le projet de la Société Financière Italo-Suisse, qui prévoit la construction d'un oléoduc reliant Gênes à Aigle et d'une raffinerie de pétrole dans la plaine du Rhône, près des célèbres vignobles et d'une région touristique importante, est à l'origine d'une discussion passionnée entre Alémaniques et Romands, le Conseil fédéral ayant publié un communiqué constatant que tel projet n'est soumis à aucune autorisation des autorités fédérales, mais que de nombreuses réserves s'imposent.

C'est que la Suisse ne voudrait pas dépendre en grande partie de l'Italie, seule, quant à l'approvisionnement en pétrole, et que le lac Léman est une eau internationale, dont la pollution pourrait nous créer des difficultés considérables. La réponse que la dite Société a donné, déclarant que le projet sera de toute façon réalisé, n'a guère donné satisfaction au Palais fédéral. Les Romands reprochent aux Alémaniques de vouloir torpiller un projet industriel intéressant, pendant que la Suisse allemande continue à développer son industrie en ignorant les égards dus à la protection de la nature et des monuments historiques. Les chemins de fer s'inquiètent en vue de la perte des transports de pétrole, mais les adhérents du projet objectent que le progrès

technique ne peut nullement s'arrêter à des égards de ce genre. Une discussion parlementaire est urgente ; des interpellations ont déjà été déposées au mois de juin, mais le fait que ce débat est devenu une affaire entre les deux grandes régions du pays impose au Gouvernement une certaine prudence que d'autres appellent un manque de courage.

Après les vacances.

Le calendrier politique suisse est marqué par les dates suivantes : 21 septembre, ouverture de la dernière session du Parlement actuel ; 25 octobre, élections fédérales ; 7 décembre, ouverture solennelle du nouveau Parlement ; dix jours après, élection du nouveau Conseil fédéral. Tandis que jusqu'il y a quelques semaines, outre la démission de M. Philippe Etter, membre du Gouvernement depuis 25 ans et quatre fois Président de la Confédération, homme d'Etat universellement respecté, celle de M. Hans Streuli, grand argentier de la Confédération, était presque certaine, une maladie grave de M. Giuseppe Lepori, chef du Département des postes et chemins de fer, pourrait facilement changer toute la situation. En effet, à la veille des vacances, le Président Chaudet est venu en personne annoncer à la presse que son collègue tessinois, âgé de 57 ans, a été frappé d'une attaque et transporté à la clinique où il doit prendre un repos de plusieurs mois. Malgré tous les soins du médecin, M. Lepori devra un jour se poser la question s'il est à même de reprendre le fardeau à la tête de son Département, et, également, assumer la présidence en 1960, puisqu'il est actuellement Vice-Président du Conseil fédéral. Si sa santé ébranlée l'obligeait de démissionner prématurément, d'autres membres démissionnaires pourraient bien revenir à la charge et accepter une nouvelle fois une mission temporairement limitée. En 1875, quatre membres du Collège gouvernemental des Sept ont été élus en même temps ; en 1919 trois, le quatrième entrant au Gouvernement trois mois après, et, en 1954, trois Conseillers fédéraux ont été élus le même jour. Mais comparaison n'est pas raison, et les choses sont devenues si délicates que le Conseil fédéral n'aime pas un renouvellement par trop brusque, pouvant ainsi interrompre la tradition de stabilité.

Environ 20 membres du Parlement ont annoncé leur départ de la scène politique, et une bonne douzaine perd en général la réélection. D'ailleurs, au cours des quatre ans de la législature, le renouvellement n'a jamais cessé, le système de la représentation proportionnelle excluant toute élection complémentaire. Ce sont les « viennent ensuite » de liste qui entrent automatiquement chaque fois que la mort ou une démission intervient.

Nous voilà donc à la veille d'une campagne électorale où vraisemblablement les impôts, les dépenses militaires, l'armement atomique, le contrôle des prix et loyers seront les sujets préférés.

Hermann BOESCHENSTEIN.